



C'est @ nous

L'EXPRESSION SYNDICALE D'ORANGE - N°38 - JUIN 2023

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex • Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr



1^{ER} MAI, PARTOUT ET DÉTERMINÉ-ES, MASSIF, UNITAIRE ET POPULAIRE. En participant massivement aux manifestations du 1^{er} mai, nous, salariés, jeunes, retraités, privés d'emploi, familles, amis, voisins, collègues de travail, avons montré notre refus du passage en force de cette réforme qui nous impose un recul social sans précédent. Avec près de 2,3 millions de manifestant-es recensé-es dans plus de 310 manifestations et rassemblements, la mobilisation atteint un niveau record pour un 1^{er} mai. De nombreux manifestantes et manifestants sont descendus pour la première fois dans la rue, ce qui atteste de la popularité du mouvement et de sa capacité à continuer de s'élargir. L'ambiance dans les cortèges était revendicative, festive, familiale, joyeuse. La CGT continuera d'œuvrer au retrait de la réforme dans le cadre d'une construction unitaire de la mobilisation.

ÉDITO

LA MOBILISATION NE FAIBLIT PAS !

Depuis le 19 janvier, la mobilisation contre la réforme des retraites est inédite par son ampleur, sa durée et l'unité syndicale. Jamais un combat n'avait rassemblé autant de monde dans la rue depuis la Libération au lendemain de la seconde guerre mondiale. Ainsi, en ce 1^{er} mai, la 13^e journée unitaire de manifestation a été l'une des plus importantes de l'histoire sociale en France où plus de 2,3 millions de jeunes, de salarié(e)s, de privés d'emploi et de retraité(e)s ont exprimé une nouvelle fois notamment leur rejet de ce texte mortifère. La durée du mouvement est également inédite avec plus de 3 mois consécutifs de luttes. Enfin, l'unité syndicale a permis de battre des records en nombre de grévistes, de manifestants et nombre de manifestations dans toute la France. A Orange, des salariés sont en grève illimitée depuis le 7 mars, pour défendre et gagner des droits et bien vivre de leur travail.

Face à cela, le président Macron refuse d'entendre la rue et s'entête avec son gouvernement en allant expliquer sur le terrain durant 100 jours qu'il faut tourner la page. Ses sorties provocantes et les dérives autoritaires dans lesquelles il glisse la France inquiètent à l'international.

L'avenir se joue en ce moment, pour une autre société plus juste et dans laquelle la jeunesse s'épanouira. Après les casseroles, nous entendrons les tambours puisque l'intersyndicale annonce une nouvelle journée de mobilisation unitaire le 6 juin qui s'annonce très forte, mettant ainsi la pression sur les députés qui auront enfin la possibilité de voter le 8 juin, dans le cadre d'un chemin démocratique normal, sur la proposition de loi d'abrogation de la réforme des retraites.

28,3 millions

C'EST LE NOMBRE TOTAL DE PERSONNES QUI SE SONT MOBILISÉES DEPUIS 4 MOIS CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES ET LES ATTAQUES DU GOUVERNEMENT ET DU PATRONAT CONTRE LES DROITS ET LIBERTÉS DES SALARIÉS. FORT DU SOUTIEN DE 95% DES TRAVAILLEURS ET PLUS DE 70% DE LA POPULATION, LA CGT CONTINUERA LA BATAILLE JUSQU'À SON RETRAIT.

NOUVELLE CASSE SOCIALE À ORANGE SCE !

La direction de SCE (Services de Communication aux Entreprises) a convoqué un Comité Social et Economique d'Etablissement extraordinaire le mercredi 22 mars. Celle-ci est l'occasion pour la direction d'annoncer un plan de suppression de 669 postes via un dispositif de Rupture Conventionnelle Collective (RCC).

Si les négociations n'aboutissent pas, la direction a déjà prévu d'avoir recours à un Plan de Départs Volontaires. « *L'équation économique globale d'Orange Business [ex-OBS] et celle de SCE en particulier, sont incompatibles avec la recherche de solutions de repositionnement internes [des salariés] au sein de ces mêmes périmètres.* » affirme-t-elle. En retirant la langue de bois, la direction de cette entité affirme donc sans complexe que les salariés sont inadaptés et inadaptables car probablement trop âgés ! Dans un contexte de recul de l'âge de la retraite, il semble d'autant plus incongru qu'une entreprise de la taille d'Orange cherche à se débarrasser de ses salariés les moins jeunes au sein d'une entité où la moyenne d'âge dépasse de peu les 50 ans et où les plus de 57 ans sont, pour la plupart, partis en TPS, déjà plan social déguisé.

La Directrice Générale d'Orange n'en est pas à son coup d'essai. En effet, chez Alcatel-Lucent en 2011 comme DRH, elle avait mis en œuvre des plans sociaux d'ampleur. La suite de l'histoire de cet équipementier résonne désormais comme une catastrophe industrielle. Au regard du plan « Lead the future », présenté le 16 février dernier sans véritables ambitions et développement industriel, cette nouvelle direction semble conduire à l'entreprise « 3.0 de la loose ». L'objectif est de réaliser une réduction massive de la masse salariale, du dumping social et une saignée de l'emploi.

La CGT appelle la Direction à renoncer à ces plans de réorganisation. Les salariés n'hésitent plus à débrayer avec la CGT pour obtenir la suppression de ce plan mortifère. L'organisation syndicale majoritaire et la Direction ont dû d'ailleurs déjà reporter la signature et lancer une consultation. C'est surtout un avertissement pour les autres directions qui suivront si la RCC passe à SCE, la CGT combattra tous les plans de suppression d'emplois à Orange et ailleurs ! ■

International

CHATGPT, LE FUTUR DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ?

Depuis novembre 2022, le monde découvre une nouvelle façon d'aborder l'Intelligence Artificielle. Si vous l'avez manqué, ChatGPT est une interface permettant de répondre à vos questions en apprenant de vos réponses et de ses erreurs. Et c'est une véritable révolution silencieuse ! Capable de répondre à tous genres d'interrogations, l'application compte déjà plus de 100 millions d'utilisateurs. Si certains cherchent à trouver ou repousser les limites du programme, de nouveaux métiers ont émergés à la vitesse de l'éclair. C'est ainsi que l'on peut trouver des postes de « Prompteur ChatGPT » en vogue dont la mission consiste principalement à maîtriser les échanges avec l'IA et s'en servir pour des besoins de l'entreprise. Le domaine de l'Intelligence Artificielle est aujourd'hui utilisé par le capital dans un but précis : capter toujours plus de profits. Et ce n'est pas sans conséquences sur les organisations du travail et les conditions de travail. A l'heure actuelle, si ChatGPT est capable d'écrire vos mails, selon le thème et le ton que vous souhaitez, demain les grands patrons flairent déjà le filon pour vous remplacer. Au même

titre qu'à l'arrivée du numérique, un « prompteur » remplacerait des centaines de salariés pour les mêmes tâches, demandant au programme d'apprendre puis de faire à leur place. Rappelons qu'avec la manne d'informations que stocke et produit internet, les possibilités de progression du logiciel sont énormes ! Mais l'outil est conçu pour augmenter et non remplacer l'humain... Et à quel prix ? Quand on voit que les bases de données des IA sont constituées par des travailleurs à bas coûts, notamment à Madagascar, le dumping social bat son fort y compris pour les entreprises du CAC40.

Cette avancée ne doit pas servir à déclasser le monde du travail et réduire l'emploi, mais au contraire servir le progrès social. La CGT suit le sujet pour prévenir les dérapages et inscrire ces outils dans le progrès humain contre la casse sociale : réduire le temps de travail, augmenter les salaires des travailleurs et réduire l'impact de l'humanité sur l'environnement sont des axes à poursuivre avec ces technologies du futur. ■

L'Interview



Olivier GARONDO, élu CGT au CSEC et à la DO Antilles-Guyane

Olivier, peux-tu te présenter ?

J'ai rejoint la Confédération Générale des Travailleurs de Guadeloupe (CGTG) en 2017 en tant que Délégué Syndical de la filiale Orange Caraïbe en Guyane. J'ai été élu en 2019 au Comité Social Economique (CSE) de la Direction Opérationnelle (DO) aux Antilles-Guyane, ainsi qu'au CSE Central (CSEC) où je suis également membre de la Commission Orange France.

Comment se passent les activités d'Orange en Guyane ?

La Guyane est un territoire qui est en plein boum démographique et connaît un développement du tissu économique. Orange a remporté l'appel d'offres du Réseau d'Initiative Public (RIP) et construit le réseau fibre. Pour la Direction, ce territoire est un Eldorado mais la CGT dénonce le manque de moyens humains vis-à-vis des importants enjeux. Pire, des services comme le service client du site d'Orange Cayenne Voltaire est à l'aube de disparaître.

Peux-tu nous expliquer ton rôle au CSEC ?

Mon rôle au CSEC est de m'assurer que les intérêts des salariés soient pris en compte dans toutes les décisions sociales ou économiques de l'entreprise. Mon attention est notamment portée sur les impacts des différents projets et orientations stratégiques sur les salariés, particulièrement les salariés de la DO Antilles-Guyane, dont les réalités ne sont pas celles des salariés des autres DO.

Peux-tu nous parler de la Commission Orange France du CSEC ?

La Commission Orange France est souvent mandatée pour éclairer les élus du CSEC sur les orientations des différents directions et autres différents projets structurants. Depuis le début des CSE, les mandatements se sont multipliés avec l'accélération des projets de transformations dans le Groupe, et notamment Orange France.

Peux-tu nous expliquer la fusion prévue pour Orange Caraïbes ?

La Direction d'Orange SA a décidé de fusionner la Filiale d'Orange Caraïbes (opérateur mobile aux Antilles-Guyane) avec la DO Antilles-Guyane. Le projet a été présenté en information au CSEC le 10 mars 2022 et au CSE de la DO le 17 mars 2022 qui tous deux ont rendu un avis négatif. Il manquait des documents pour que le cabinet mandaté rende son expertise... Le rendu du rapport du prestataire est prévu pour le 24 mai 2023, à suivre...

Que penses-tu de la fusion Orange Caraïbes ?

Aujourd'hui, ce projet préoccupe la totalité des salariés de la DO et les salariés de la filiale Orange Caraïbes n'ont pas demandé la fusion. Après un an de discussions, la Direction n'a montré aucune réelle volonté de négocier en ne faisant aucune proposition sérieuse. L'avis négatif rendu par le CSEC sur le plan économique nous a par ailleurs interpellés. La CGT met en avant également les risques sur le plan humain et les conditions de travail, déjà mis en cause dans plusieurs rapport annuel au niveau du Groupe. Ce processus de fusion doit cesser et la priorité doit être mise sur les salariés des deux entreprises, notamment en ce qui concernent les retards de promotions et de salaires, en adéquation avec les spécificités locales, notamment la vie chère.

L'inflation alimentaire historiquement haute

Nous sommes toutes et tous confrontés aux augmentations très importantes des produits alimentaires dans nos achats du quotidien, et la restauration collective dont les tarifs ne sont corrigés qu'une à deux fois par année subit de plein fouet cette inflation à deux chiffres.

Conscients de cette situation, la restauration mutualisée a validé la hausse de prix des plats et produits servis dans nos restaurants Orange. L'augmentation moyenne sera de 0,60 € par plateau.

La CGT avec les autres OS a validé la prise en charge intégrale de cette augmentation sur le budget de la restauration mutualisée. Pour les salariés dont le SGB est inférieur à 37 000 €, la subvention Majorée + est portée à 1,90 €, et 0,90 € pour les autres salariés.

Les salariés qui bénéficient de Titres Restaurant ont vu la valeur des titres passer à 11 euros en début d'année 2023, avec la participation maximum autorisée par l'URSSAF de 6,50 € par titre.

Les augmentations collectives des NAO 2023 sont ridiculement basses en comparaison aux hausses de prix alimentaires. La CGT est plus que jamais attelée à défendre une restauration collective de haut niveau, et à l'utilisation des budgets pour des repas de qualité à des tarifs abordables.

L'accord Mobilité souffre

Signé par la CGT en mars 2010, l'accord mobilité est plus que jamais d'actualité. Il rappelle qu'une « mobilité fonctionnelle ou géographique réalisée à l'initiative de l'entreprise le Groupe garantit une durée minimale si possible de 5 ans et au minimum de 3 ans de présence sur un nouveau poste, si le (la) salarié(e) le souhaite ». Pourtant dans les faits la réalité est toute autre... Les réorganisations s'enchaînent et la direction des ressources humaines Groupe, comme les DRH locales, assument leur souhait de les poursuivre quand bien même elles sont contraires à ces textes et dégradent les conditions de travail des salariés ! La CGT exige que l'accord en cours soit respecté et que les salariés ayant déjà subi une mobilité forcée bénéficient de la garantie sur laquelle le Groupe s'est engagé !

Il indique également que « tous les postes vacants, ou missions temporaires sont publiés dans l'outil de publication des postes consultables par tous » et que « les salarié(e)s peuvent librement postuler sur tous les postes (nationaux et internationaux) publiés sur l'outil de publication interne ». Or les offres fleurissent sur des plateformes alternatives, comme Plaza, les rendant inaccessibles à une partie des salariés d'Orange. Ces pratiques doivent cesser !

BAROMÈTRE SALARIÉS, DANGER : DES RÉSULTATS HISTORIQUEMENT BAS !

Le 17 janvier le DRH Groupe, présentait les premiers résultats aux salariés avant même de laisser les Organisations Syndicales les analyser ; des résultats selon lui « demeurant positifs, voire très positifs sur certains indicateurs » ; laissant entendre que tout va bien chez Orange...

Le développement des nouveaux modes d'organisation du travail imposés par la Direction, accéléré par la crise sanitaire, a défavorisé l'autonomie, l'agilité et en conséquence fait baisser la confiance des salariés en l'entreprise.

De plus en plus de salariés ressentent le besoin de s'exprimer, ou plutôt de dénoncer les agissements de l'entreprise. Près de 78 000 salariés ont répondu, ce qui représente un taux de participation de 55% au niveau du Groupe Monde.

Pour la CGT FAPT, le constat de ce baromètre social est flagrant : des résultats en très nette baisse partout ou presque, tirés vers le bas par les réponses des salariés.

Sur une échelle allant de préoccupant à satisfaisant, notée jusqu'à 100 points, Orange considère que les notes sont acceptables et plus à partir de 10. Comment peut-on considérer une note de 10 sur 100 acceptable ? Comment Orange réagirait si ses clients lui donnaient une telle note alors que pour les salariés sondés, la satisfaction client doit être à 4,2 étoiles sur 5 ?!

La Direction se satisfait des résultats en baisse de ce baromètre sur pratiquement tous les sujets et persiste dans sa politique de transformation et de destruction d'emplois, quitte à laisser les salariés sur le tapis et à affronter de nouvelles crises sociales. Devant de si mauvais résultats, la Direction d'Orange ne peut rester insensible et inactive face aux cris d'alarme du personnel.

La CGT FAPT alerte une nouvelle fois la Direction. Ce baromètre social mais aussi les derniers rapports de la médecine du travail ainsi que l'enquête triennale du CNPS/SECAFI sont au rouge. Il est urgent d'agir pour préserver la santé du personnel et de répondre à leurs revendications pour l'emploi, les salaires, les conditions de travail et de vie. ■

LIBELLULE : ORANGE BRADE SALARIÉ-ES ET BOUTIQUES

À l'issue de 7 séances de négociation sur le projet d'évolution du modèle de distribution physique en Agences de Distribution (AD) pour la période 2023-2026, la piètre qualité des débats, le manque de loyauté et l'attitude fermée de l'entreprise ont conduit à l'impasse ! À l'unanimité, les organisations syndicales ont dénoncé les conditions inacceptables dans lesquelles la négociation sur la fermeture des boutiques Orange s'est tenue, à l'image de la nouvelle direction.

Les propositions et revendications de la CGT FAPT n'ont nullement été considérées par la Direction au regard des enjeux. Malgré un courrier adressé par l'ensemble des Organisations Syndicales à notre nouveau Directeur Exécutif, la Direction n'a pas souhaité revoir ses positions.

Le dumping social bat donc son plein à Orange, avec le transfert de l'ensemble des boutiques restantes à la Générale de Téléphone (GDT) dont la convention collective est largement inférieure. La CGT FAPT accompagne d'ailleurs ces salariés pour faire valoir leurs droits et gagner des avantages à minimum au

niveau de leur statut en maison mère !

Dans ces conditions SUD, la CFE-CGC et la CGT FAPT, après avoir consulté ses syndiqués, n'ont pas signé l'accord proposé. Seuls FO et CFDT ont accompagné le projet. Ainsi, ne recueillant pas 50% de représentativité, l'accord est réputé non valide et la direction a décidé de mettre en œuvre une Décision Unilatérale (DU) moins-disante. La Direction doit assumer seule ses choix.

La définition d'une DU est pourtant claire : « un écrit par lequel l'employeur s'engage à accorder aux salariés un avantage supplémentaire par rapport à ce que prévoient les accords collectifs d'entreprise en vigueur... ». On en est loin !

Pour la CGT, cette décision n'est pas une fin en soi. Le maintien dans Orange France des boutiques et leurs emplois passent par la mobilisation de toutes et tous ! La CGT vous invite à participer à toutes actions destinées à exiger la sauvegarde des boutiques et des emplois à Orange ! ■



FORTE MOBILISATION À BAGNOLET CONTRE LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

La veille de l'annonce par la Direction des Services Communication Entreprises (SCE) d'un vaste plan de suppression de 669 postes, une intersyndicale s'est créée sur l'initiative de la CGT FAPT associant CFTD, FO et SUD avec des actions immédiates de rassemblements à Rennes et à Bagnolet (93) le jour de la présentation du projet de Rupture Conventionnelle Collective (RCC), inédit dans l'histoire du groupe France Télécom-Orange.

Les salariés de SCE étaient présents en nombre au rassemblement de Bagnolet, avec des prises de paroles des représentants de l'intersyndicale et une forte mobilisation CGT.

La CGT a profité de l'occasion pour envahir avec SUD le CSE de SCE du 22 Mars pour réaffirmer à la Direction et aux élus présents son opposition à ces suppressions qui

n'ont aucune justification économique et stratégique. Le bénéfice net d'Orange est de 2,6 Milliards d'euros dont plus de 2 Milliards reversés en dividendes aux actionnaires.

Les nombreuses initiatives (pétitions, rassemblements, conférences de presse...) depuis plus deux mois démontrent la mobilisation des salariés qui refusent ce plan social visant l'accélération des suppressions de postes.

Après l'échec du projet de RCC, elle déroule un Plan de Départs Volontaires (PDV), toujours déterminée à faire partir des seniors et diminuer la masse salariale, n'hésitant pas à dégrader fortement leurs conditions de travail dans le but de les pousser vers la sortie. ■

Vos droits

DONS DE JOURS DE CONGÉS OU DE REPOS

L'accord portant sur l'équilibre vie privée - vie professionnelle signé en décembre 2021 par la CGT permet à chaque salarié, quel que soit son statut, de faire un don de jour de Congés Annuels (CA), Jour de Temps Libre (JTL) ou Repos Compensateurs (RC) à des collègues devant s'occuper d'un proche atteint d'une maladie grave, d'un handicap ou d'une perte d'autonomie ou victime d'un accident grave rendant indispensable une présence soutenue et des soins contraignants.

Ces jours sont versés anonymement et utilisés dans le cadre d'un fonds de solidarité dans la limite annuelle maximale de 5 jours de CA ou de RC. Le don peut être fait soit au fond de solidarité, soit à un bénéficiaire identifié. Il se fait via un formulaire sur Anoo (clicRH « Absences/

congés » puis « Absence don de jour ») ou par le service social du travail.

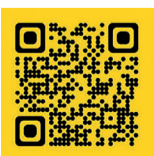
Pour en bénéficier vous n'avez l'obligation de poser ni des absences, ni l'intégralité de vos CA et/ou JTL, à l'exception des périodes de risque d'écrtage ou remise à zéro des soldes où les jours seraient à prendre. 22 jours ouvrés sont donnés pour l'aide d'un proche, illimité pour son enfant (sans limite d'âge), et 15 jours pour le parent d'un enfant, ou d'une personne à charge, de moins de 25 ans décédé (dans l'année suivant le décès).

En 2022, 1823 jours ont été versé en fond de solidarité et 8281 restent encore en stocks pour seulement 48 bénéficiaires. Ne restez pas sans solution pour prendre soin de vous et de vos proches quand elles existent ! ■



Vous voulez en savoir plus ? Rendez-vous sur le site internet de la CGT...

Directrice de la publication : Patricia Gauthier
Rédaction : 263, rue de Paris - case 545 - 93515 Montreuil cedex
Commission Paritaire : (demande en cours)
Imprimerie : Rivet Presse Édition - 87022 Limoges cedex 9
Conception-Réalisation : mediris.fr / 07 67 62 98 21



Bulletin de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones → perso	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	
Date de naissance	